



Liste des délibérations

Conseil Municipal du 25 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Excusés avec pouvoir	Absent
15	10	3	2

Les conseillers municipaux de Mens régulièrement convoqués en date du 19 novembre 2025, se sont réunis en mairie salle du conseil municipal, le 25 novembre 2025 à dix-huit heures trente, sous la présidence de M. SUZZARINI Pierre, Maire de Mens.

Etaient présents SUZZARINI Pierre, LORENZI Florence, VERNAY Gentiane, DOLCI Marc, DIDIER Claude, BARBE Gilles, GAVILLON Dominique, MENVIELLE-CHABERT Véronique, GOUTEL Jean-Louis, CHEVALIER Bernard. Excusé avec pouvoir : MONTAGNON Danielle donne pouvoir à DIDIER Claude, STREIT Françoise donne pouvoir à DOLCI Marc, GARAYT Myriam donne pouvoir à DIDIER Claude. Absents : CHABERT Emma, CHEVALLY Gérard.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales. Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'une secrétaire pris au sein du conseil, Gentiane VERNAY est désignée pour remplir cette fonction. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Le Maire ouvre la séance à 18h30 et annonce l'ordre du jour.

LISTE DES DELIBERATIONS :

DEMANDE d'autorisation de remise sur table nouvelle délibération budgétaire acceptée : DM2X

1. DEL 2025-11-01 EAU & ASSAINISSEMENT : Tarifs
2. DEL 2025-11-02 LOGEMENT : prorogation du bail à construction AIH
3. DEL 2025-11-03 FINANCES : DM n°3 Budget Eau et Assainissement (EAS), 24301, M49, exercice 2025
4. DEL 2025-11-04 FINANCES : DM n°4 Budget Eau et Assainissement (EAS), 24301, M49, exercice 2025
5. DEL 2025-11-05 FINANCES : DM n°5 Budget Principal 02430 (M57A) enregistrement cession tracteur
6. DEL 2025-11-06 FINANCES : DM n°6 Budget Principal 02430 (M57A) charges de personnel
7. DEL 2025-11-07 FINANCES : DM n°7 Budget Principal 02430 (M57A) virement de crédit études et travaux
8. DEL 2025-11-08 FINANCES : DM n°8 Budget Principal 02430 (M57A) Dotation provisions créances douteuses
9. DEL 2025-11-09 PLU : délibération prenant acte du débat PADD
10. DEL 2025-11-10 EDUCATION : convention sur l'organisation de mesures de responsabilisation avec le collège
11. DEL 2025-11-11 PVD : Avenant de la convention OPAH-RU
12. DEL 2025-11-12 PVD : Avenant maîtrise d'œuvre projet Tiers Lieu

DEL 2025-11-01 EAU et ASSAINISSEMENT : Approbation tarifs 2027

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à adopter les tarifs eau et assainissement pour la facturation qui sera établie au printemps 2027 sur les consommations de l'année 2026 :

	1 ^{er} janvier 2026 pour conso 2025	1 ^{er} janvier 2027 pour conso 2026
Eau Part fixe	53.97 €	53.97 €
Eau part proportionnelle < 200m3	1.43 €	1.43 €
Eau part proportionnelle > 200m3	1.70 €	1.70 €
Agricole < 200 m3	1.43 €	1.43 €
Agricole > 200 m3	0.76 €	0.76 €
Assainissement part fixe	80 €	82 €
Assainissement part proportionnelle	2.65 €	2.65 €

- d'adopter les tarifs de location de compteurs comme suit :

Location compteur diam. 15 à 20	12 €
Location compteur diam. 25 à 30	17 €
Location compteur diam. 40 à 50	35 €
Location compteur diam. 50 à 100	45 €

- d'adopter les tarifs suivants : Tarification forfaitaire (absence de communication de la consommation annuelle) : 100 € ; Tarifs des droits de branchement eau : 330 € ; Tarif de droit de branchement égouts est remplacé par la PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif) : 1000 € ; Tarif remplacement compteur / désabonnement avec ou sans dépose de compteur : 60 € ; Tarif vérification fonctionnement compteur d'eau et ouverture/fermeture de vanne : 20 €

DEL 2025-11-02 FONCIER : prorogation du bail à construction Alpes Isère Habitat

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à approuver la prorogation du bail à construction susvisé pour une durée de 18 années au profit d'Alpes Isère Habitat, selon les conditions énoncées ci-dessus. Le bail est ainsi prorogé jusqu'au 11 juillet 2057 ; à approuver que cette prorogation soit consentie à titre gratuit ; à signer tout document relatif à la présente affaire, et notamment l'avenant au bail à construction. Les frais d'acte seront pris en charge par Alpes Isère Habitat ; à approuver le principe d'une garantie d'emprunt à hauteur de 289 000 € accordée par la commune à Alpes Isère Habitat, dans le cadre du financement des travaux de rénovation énergétique de la résidence « Pré-Colombon ».

DEL 2025-11-03 FINANCES : DM n°3 Budget Eau et Assainissement (EAS), 24301, M49, exercice 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à approuver la décision modificative n°3 du budget EAS comme suit :

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'exploitation mouvementés par la DM	52 850.00 €	0.00 €	10 000.00 €	62 850.00 €
011 Charges à caractère général	52 850.00 €	0.00 €	10 000.00 €	62 850.00 €
6063/011	9 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €	19 000.00 €

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	875 438.24 €	0.00 €	0.00 €	875 438.24 €
Total général des recettes d'investissement (1)	1 329 628.46 €	0.00 €	0.00 €	1 329 628.46 €
Total général des dépenses d'exploitation (1)	958 504.62 €	0.00 €	10 000.00 €	968 504.62 €
Total général des recettes d'exploitation (1)	968 504.62 €	0.00 €	0.00 €	968 504.62 €

(1) Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

DEL 2025-11-04 FINANCES : DM n°4 Budget Eau et Assainissement (EAS), 24301, M49, exercice 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à approuver la décision modificative n°4 du budget EAS comme suit :

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM	642 216.89 €	-12 000.00 €	0.00 €	630 216.89 €
021 Virement de la section de fonct.	642 216.89 €	-12 000.00 €	0.00 €	630 216.89 €
021/021	642 216.89 €	-12 000.00 €	0.00 €	630 216.89 €
Total des chapitres de dépenses d'exploitation mouvementés par la DM	642 216.89 €	-12 000.00 €	12 000.00 €	642 216.89 €
023 Virement à la sect° d'investis.	642 216.89 €	-12 000.00 €	0.00 €	630 216.89 €
023/023	642 216.89 €	-12 000.00 €	0.00 €	630 216.89 €
68 Dotations aux amortissements	0.00 €	0.00 €	12 000.00 €	12 000.00 €
6815/68	0.00 €	0.00 €	12 000.00 €	12 000.00 €

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	875 438.24 €	0.00 €	0.00 €	875 438.24 €
Total général des recettes d'investissement (1)	1 329 628.46 €	-12 000.00 €	0.00 €	1 317 628.46 €
Total général des dépenses d'exploitation (1)	958 504.62 €	-12 000.00 €	12 000.00 €	958 504.62 €
Total général des recettes d'exploitation (1)	968 504.62 €	0.00 €	0.00 €	968 504.62 €

(1) Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

La DM2X annule et remplace la DM2 et permet d'actualiser les montants inscrits aux chapitres 040, 041 et 042 pour pouvoir procéder à la comptabilisation des opérations d'ordre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à annuler la décision modificative n°2 du budget principal qui se présentait comme suit :

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	3 425 362.36 €	0.00 €	129 000.00 €	3 554 362.36 €
Total général des recettes d'investissement (1)	3 916 655.28 €	-248 000.00 €	129 000.00 €	3 797 655.28 €
Total général des dépenses de fonctionnement (1)	1 911 716.18 €	-248 000.00 €	248 000.00 €	1 911 716.18 €
Total général des recettes de fonctionnement (1)	1 911 516.18 €	0.00 €	0.00 €	1 911 516.18 €

(1) Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	0.00 €	0.00 €	129 000.00 €	129 000.00 €
041 Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €	129 000.00 €	129 000.00 €
202/041	0.00 €	0.00 €	38 500.00 €	38 500.00 €
212/041	0.00 €	0.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €
2138/041	0.00 €	0.00 €	29 000.00 €	29 000.00 €
2151/041	0.00 €	0.00 €	52 000.00 €	52 000.00 €
2181/041	0.00 €	0.00 €	8 000.00 €	8 000.00 €
Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM	305 815.18 €	-248 000.00 €	129 000.00 €	186 815.18 €
021 Virement de la section de fonctionnement	305 815.18 €	-248 000.00 €	0.00 €	57 815.18 €
021/021	305 815.18 €	-248 000.00 €	0.00 €	57 815.18 €
041 Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €	129 000.00 €	129 000.00 €
203/041	0.00 €	0.00 €	129 000.00 €	129 000.00 €
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvementés par la DM	305 815.18 €	-248 000.00 €	248 000.00 €	305 815.18 €
023 Virement à la section d'investissement	305 815.18 €	-248 000.00 €	0.00 €	57 815.18 €
023/023	305 815.18 €	-248 000.00 €	0.00 €	57 815.18 €
042 Opérations ordre transf. entre sections	0.00 €	0.00 €	240 000.00 €	240 000.00 €
681/042	0.00 €	0.00 €	240 000.00 €	240 000.00 €
67 Charges spécifiques	1 500.00 €	0.00 €	8 000.00 €	9 500.00 €
673/67	1 500.00 €	0.00 €	8 000.00 €	9 500.00 €

; à approuver la décision modificative n°2X qui Annule et Remplace la DM2 du budget principal comme suit :

Décision modificative N° 2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	0.00 €	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-75888 : Autres produits divers de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 000.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	35 000.00 €	43 000.00 €	0.00 €	8 000.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	35 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	35 000.00 €	0.00 €
R-28041512 : Amort. subv GFP de rattach. - Bâtiments et installations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 500.00 €
R-280415331 : Amort. subv. états adm - Biens mobiliers, matériel et études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	600.00 €
R-280415332 : Amort. subv. états adm - Bâtiments et installations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €
R-280421 : Amort. subv. pers. droit privé-Biens mobiliers, matériel, études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 200.00 €
R-280423 : Amort. subv. pers. droit privé-Projets infrastr. int. national	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 200.00 €
R-28046 : Amort. attributions de compensation d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 500.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	35 000.00 €
D-202 : Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	0.00 €	38 500.00 €	0.00 €	0.00 €
R-203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	0.00 €	0.00 €	0.00 €	129 000.00 €
TOTAL 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	38 500.00 €	0.00 €	129 000.00 €
D-212 : Agencements et aménagements de terrains	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2138 : Autres constructions	0.00 €	29 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151 : Réseaux de voirie	0.00 €	52 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2181 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	90 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	129 000.00 €	35 000.00 €	164 000.00 €
Total Général		137 000.00 €		137 000.00 €

DEL2025-11-06 - FINANCES : DM n°5 Budget Principal 02430 (M57A)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à approuver la décision modificative n°5 du budget principal comme suit :

Décision modificative N° 5

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	27 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	27 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6751 : Valeurs comptables des immobilisations cédées (hors ASA)	0.00 €	27 400.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	27 400.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	27 400.00 €	27 400.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	27 400.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	27 400.00 €	0.00 €
D-192 : Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0.00 €	14 220.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	14 220.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	14 220.00 €	27 400.00 €	0.00 €
Total Général		14 220.00 €		-27 400.00 €

DEL2025-11-07 - FINANCES : DM n°6 Budget Principal 02430 (M57A)

Ceci exposé, le conseil municipal décide avec 10 voix pour et 3 abstentions d'approuver la décision modificative n°6 du budget principal comme suit :

Décision modificative N° 6

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6411 : Personnel titulaire	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	20 000.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		-20 000.00 €

DEL2025-11-08 - FINANCES : DM n°7 Budget Principal 02430 (M57A)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à approuver la décision modificative n°7 du budget principal comme suit :

Décision modificative N° 7

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	0.00 €	172 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	172 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2131 : Constructions bâtiments publics	172 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	172 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	172 000.00 €	172 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

DEL2025-11-09- FINANCES : DM n°8 Budget Principal 02430 (M57A)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à approuver la décision modificative n°8 du budget principal comme suit :

Décision modificative N° 8

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	2 800.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	2 800.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	0.00 €	2 600.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	0.00 €	2 600.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 800.00 €	2 600.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	2 800.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	2 800.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	2 800.00 €	0.00 €
Total Général		-200.00 €		-2 800.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d' :

ACTER qu'un second débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables a eu lieu ce jour au sein du Conseil municipal ; **DIT** que la tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération et par ses annexes ;

INDIQUER que cette délibération et ses annexes seront transmises à Monsieur le préfet de l'Isère ;

DIRE que cette délibération fera l'objet d'un affichage d'un mois en Mairie.

11 - convention sur l'organisation de mesures de responsabilisation avec le collège

Convention relative à l'organisation de mesures de responsabilisation prévues à l'article R. 511-13 du code de l'éducation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer cette convention avec le collège du Trièves aux conditions décrites par ses articles et selon les modalités précisées dans le Vademecum du ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (sept 2023).

DEL 2025-11-12 PVD : Approbation de l'avenant n°1 à la convention OPAH-RU de la commune de Mens (2023–2028)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à approuver l'avenant n°1 à la convention OPAH-RU de la commune de Mens (période 2023–2028) tel qu'annexé à la présente délibération ; à autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant, ainsi que tout document afférent à sa mise en œuvre, avec les partenaires institutionnels : l'État, l'Anah et la Communauté de communes du Trièves ; à dire que les crédits nécessaires à la participation communale seront inscrits et prévus au budget communal dans les lignes correspondantes ; à gérer le suivi administratif et technique de la convention et de la transmission de la présente délibération aux partenaires concernés.

DEL 2025-11-13 PVD : Approbation de l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation de deux bâtiments en Tiers-Lieu – Centre-village

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, sous réserve d'ajouter la mention ci-après, d'autoriser Monsieur le Maire à approuver l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation de deux bâtiments en Tiers-Lieu, conclu avec le groupement Atelier Léger / Soraetec / Dyptique / Cabestan / Venathec, **et que le montant proposé dans la présente délibération soit fixe et non révisable ; à signer l'avenant et tout document afférent à son exécution ; à dire que la dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget de l'opération.**

Le maire clôt le conseil à 20h15

Le Maire, Pierre SUZZARIN



Fait à Mens, le 26/11/2025

La secrétaire de séance, Gentiane VERNAY